



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Projet de loi établissant un nouveau mode de scrutin au Québec **Quand la CAQ noie le poisson**

Montréal, le 25 septembre 2019 – Selon la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), bien que le gouvernement de François Legault ait tenu parole en déposant, avant le 1^{er} octobre, un projet de loi portant sur une réforme du mode de scrutin, le premier ministre ainsi que sa ministre responsable du dossier, Sonia Lebel, manquent de courage politique en proposant un référendum plutôt qu'en procédant à une réforme en bonne et due forme dans un premier mandat, tel que promis en campagne électorale.

Membre de Mouvement pour une Démocratie Nouvelle, mais aussi de la nouvelle Coalition pour la réforme électorale maintenant! pressant le gouvernement d'agir, la FAE est d'avis qu'une telle approche ne fera que repousser dans le temps une promesse à laquelle la Coalition Avenir Québec (CAQ) s'était engagée solennellement avant l'élection.

« La Coalition Avenir Québec disait vouloir combattre le cynisme en politique dans ce dossier quand son parti était dans l'opposition. Toutefois, maintenant qu'il est au pouvoir, force est de constater qu'il tente de noyer le poisson en imposant un référendum en pleine campagne électorale, ce qui ne fait aucun sens. En quoi est-il responsable de discuter d'un enjeu aussi complexe dans le flot des enjeux qui doivent être discutés pendant une campagne électorale? En agissant de la sorte avec son projet de loi, le gouvernement nous prend pour des poissons! », a déclaré Alain Marois, vice-président à la vie politique à la FAE.

Équité

Par ailleurs, la FAE est très déçue de constater, à la première lecture du projet de loi, que les mesures proposées pour assurer une représentation équitable entre les hommes et les femmes sont très timides. « Nous représentons presque 75 % de femmes, donc nos membres sont très sensibles à cet aspect », a surenchéri M. Marois.

La FAE analysera plus en profondeur le rapport d'ici la tenue des consultations sur le projet de loi n° 39, à laquelle elle compte participer.

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au service des communications, au 514 603-2290
ou à mj.nantel@lafae.qc.ca